VILLE DE LA CLAYETTE
8 Place de la Mairie
71800 LA CLAYETTE
03.85.28.02.98
contact@mairie-laclayette.fr
www.mairie-laclayette.fr

Demande de location de l'espace Sainte Avoye

Demandeur :

- **Association** : _____Représentée par : _____

  Adresse : _____

  Adresse mail : _____ ☏ _____

OU

- **Particulier** : _____

  Adresse : _____

  Adresse mail : _____ ☏ _____

***Dates souhaitées de location* : (à confirmer en mairie)**

_____

***Objet de la location* (Exposition, concert…) :**

_____

La commune met gracieusement à disposition l'espace Sainte-Avoye, généralement de la mi-mai à la fin septembre.

Le bâtiment n'étant ni chauffé ni isolé de l'humidité, son utilisation en dehors de cette période pourrait poser des problèmes de conservation des œuvres ainsi que des difficultés d'accueil du public lors de concerts ou spectacles.

Une convention est établie entre la commune et chaque artiste ou association utilisant l'espace Sainte-Avoye.

Celle-ci rappelle les conditions de mise à disposition gratuite de la salle.

L'artiste ou l'association devra également fournir :

- un chèque de caution de 500 € ;
- une attestation de responsabilité civile couvrant notamment la sécurité des œuvres exposées.

La commune assure uniquement la mise à disposition de la salle et des clés, ainsi que l'ouverture de la chapelle et des sanitaires publics situés en contrebas. Elle n'assure ni le gardiennage ni l'organisation de la manifestation.

En amont de l'événement, la commune procède au nettoyage des lieux et peut organiser une visite de Sainte-Avoye à destination des artistes si nécessaire.

L'accès au coffret du disjoncteur de l'éclairage (intérieur et extérieur) se fait par la petite porte située au fond du chœur, à droite.

Équipements disponibles sur place : 120 chaises, 2 tables, cimaises et systèmes d'accrochage ; pour le reste, veuillez remplir la demande de matériels.

En ce qui concerne la communication, la mairie communique sur les réseaux (site, Facebook et panneau Pocket de la commune). Vous pouvez prévoir quelques affiches.

Alain CROZIER : 06-70-93-77-40 acrozier@mairie-laclayette.fr
Perrine PACAUD : 03-85-28-02-98 ppacaud@mairie-laclayette.fr

Mentions d'information relatives à la protection des données personnelles :

Les données à caractère personnel collectées par la mairie de La Clayette représentée par Grégory VAIZAND, en sa qualité de maire, et donc de responsable de traitement dans le domaine locatif des bâtiments publics ont pour finalité la mise en place, le suivi et la facturation du service de location de la salle communale.

Vos informations personnelles fournies dans le cadre de l'inscription et le suivi sont conservées pour une durée d'utilité administrative de 10 ans, puisqu'elles servent notamment à établir les pièces justificatives comptables nécessaires à la collectivité dans le cadre de la facturation du service.

Vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être transmises aux partenaires institutionnels compétents dans le cadre de la facturation du service et de la gestion comptable.

Aucune information ne sera transmise à des tiers pour prospection commerciale sans votre consentement.

Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons justifiées.

La Mairie de La Clayette, représentée par Grégory VAIZAND, a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel : le Centre de Gestion de Saône-et-Loire, que vous pouvez contacter à l'adresse postale suivante : 6 rue de Flacé, 71018 Mâcon Cedex, ou par courriel à : rgpd@cdg71.fr.

Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : http://www.cnil.fr et le siège est situé au 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.